



FONDATION
MASSÉ-TRÉVIDY

**RELEVÉ DE DÉCISIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION
DU 28 MARS 2018**

Le conseil d'administration du 28 mars 2018 a :

- Entendu les bilans et perspectives des établissements et services médico-sociaux enfance ;
- Validé la convention avec les permaculteurs sur le site de Kerbernez ;
- Approuvé les comptes administratifs 2017 du lycée de Kerbernez ;
- Examiné et validé la délibération relative à la fusion d'ADIMA dans l'ADAPA.

Le conseil d'administration, à l'unanimité, a approuvé le relevé de décisions en vue de sa publication sur le site Internet de la Fondation.